

Etat synthétique



L'Autorité Polynésienne de la Concurrence (APC)

Siège	Bâtiment Taina – PK 9 - Punaauia
Adresse postale	BP 27 - 98713 Papeete
Téléphone	40 50 49 00
Télécopie	40 50 49 12
Courriel	autorite@autorite-concurrence.pf
Site internet	www.autorite-concurrence.pf
Facebook	https://www.facebook.com/APC689
Horaires d'ouverture	Lundi à Vendredi : 7h30-12h00 / 13h00-16h00
Présidente : Mme. Johanne PEYRE	

PRESENTATION

Texte de création : Loi du pays n° 2015-2 du 23 février 2015 conformément à l'article 30-1 du statut de la Polynésie française

Modifications réglementaires intervenues en 2022 :

Arrêté n° 654 CM du 6 mai 2022 portant modification de la partie "Arrêtés" du code de la concurrence (balayage global visant à harmoniser le code suite à la loi du pays n° 2021-40 du 7 septembre 2021 portant modification de la partie législative du code de la concurrence).

Attributions :

Arrêté n° 654 CM du 6 mai 2022 portant modification de la partie "Arrêtés" du code de la concurrence (balayage global visant à harmoniser le code suite à la loi du pays n° 2021-40 du 7 septembre 2021 portant modification de la partie législative du code de la concurrence)

DESCRIPTION DES RESSOURCES DU SERVICE : DEPENSES MANDATEES ENTRE LE 1^{ER} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE (SOURCE POLY GF)

Dépenses en personnel	Dépenses en fonctionnement courant	Dépenses en investissement
148 334 441 F CFP (2021 : 148 334 441 F CFP)	26 159 242 F CFP (2021 : -)	900 045 F CFP (2021 : -)

EFFECTIFS PRESENTS ET PAYES A LA DATE DU 31 DECEMBRE (SONT EXCLUS LES DISPONIBILITES, LES DETACHEMENTS, LES POSTES VACANTS)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANFA	FEDA	ANT	DI	CM	Autres	Total	%
A/CC1				2	6				8	80
B/CC2					2				2	20
C/CC3										
D/CC4 et CC5										
Total				2	8				10	100